

RAPPORT DE TRANSPARENCE

Table des matières

Introduction	2
1. Notre cabinet – Structure juridique et capital.....	2
2. Notre réseau.....	3
3. Notre structure de gouvernance.....	4
4. Notre système interne de contrôle de qualité	4
5. Le contrôle de qualité de l'IRE	4
6. Les entités d'intérêt public que nous auditons	5
7. Les intercommunales, OIP et SLSP que nous auditons	5
8. Nos pratiques d'indépendance	6
9. Notre politique en matière de formation continue	6
10. Informations financières clés.....	6
11. Principes de rémunération des associés	6
12. Date à laquelle l'information a été mise à jour	7

Introduction

Le présent rapport de transparence est établi dans le cadre de l'article 15 de la loi du 22 juillet 1953 créant un institut des Réviseurs d'Entreprises et organisant la supervision publique, ainsi que des articles L1523-24 §3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et 20 bis §3 du décret du 12 février 2004 relatif aux Commissaires du Gouvernement.

La société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée « CDP NICOLET, BERTRAND & C°, Réviseurs d'entreprises » clôture ses comptes au 30 juin de chaque année.

1. Notre cabinet – Structure juridique et capital

Le cabinet de révision « CDP NICOLET, BERTRAND & C°, Réviseurs d'entreprises », en abrégé « CDP NB & C° » est issu du regroupement de plusieurs cabinets de réviseurs d'entreprises et existe sous la forme d'une société civile ayant adopté la forme d'une société privée à responsabilité limitée.

Son capital social s'élève actuellement à 18.600,00 €, représenté par 186 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Ce capital, entièrement souscrit et libéré à concurrence de 12.400,00 €, est détenu à concurrence de 185 parts sociales par Monsieur Jean NICOLET, Réviseur d'entreprises inscrit au Registre public des Réviseurs d'entreprises sous le numéro A02021 et domicilié à B-4910 THEUX, Transvaal 63, et à concurrence de 1 part sociale par Madame Chantal BOLLEN, Réviseur d'entreprises inscrite au Registre public des Réviseurs d'entreprises sous le numéro A00741 et domiciliée à B-1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Avenue Léopold Wiener 201.

Le cabinet de révision est inscrit au Registre public des Réviseurs d'entreprises sous le numéro B00600.

Le siège social de la société est situé à B-4910 THEUX, Transvaal 63.

La société possède trois sièges d'exploitation, situés aux adresses suivantes :

- Parc Industriel des Hauts-Sarts, Troisième Avenue 19, à B-4040 HERSTAL
- Rue de l'Hospice Communal 6, à B-1170 BRUXELLES
- Avenue de la Gare 16, à B-6700 ARLON

La société est en outre inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0876.193.377.

2. Notre réseau

CDP NB & C° fait partie du réseau belge « Cdp Partners », inscrit au Registre public des Réviseurs d'entreprises sous le numéro N00044, et regroupant les membres suivants :

Réviseurs d'entreprises :

- Madame Chantal BOLLEN, domiciliée à B-1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Avenue Léopold Wiener 201 et inscrite au Registre public de l'IRE sous le numéro A00741 ;
- Monsieur Benjamin GORLIER, domicilié à B-1420 BRAINE-L'ALLEUD, Rue des Archers 27, et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro A02357 ;
- Monsieur Damien PETIT, domicilié à B-1410 WATERLOO, Avenue Princesse Paola 6, et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro A01500 ;
- Monsieur Pierre LERUSSE, domicilié à B-1340 OTTIGNIES, Rue de Pinchart 1, et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro A00732 ;
- Monsieur Vincent DE WULF, domicilié à B-1970 WEZEMBEEK-OPPEM, Avenue des Erables 12 et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro A01201 ;
- Monsieur Jean NICOLET, domicilié à B-4910 THEUX, Transvaal 63 et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro A02021 ;

Cabinets de révision :

- « CDP Chantal Bollen & C°, Réviseurs d'entreprises » SPRL, dont le siège social est établi à B-1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Avenue Léopold Wiener 201, et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro B00720 ;
- « CDP DE WULF & C° » SPRL, dont le siège social est établi à B-1970 WEZEMBEEK-OPPEM, Avenue des Erables 12, et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro B00366 ;
- « CDP PETIT & C° » SPRL, dont le siège social est situé à B-1410 WATERLOO, Avenue Princesse Paola 6, et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro B00264 ;
- « CDP LERUSSE & C° » SPRL, dont le siège social est situé à B-1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Rue de l'Hospice Communal 6, et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro B00198 ;
- « CDP NICOLET, BERTRAND & C°, Réviseurs d'entreprises » SPRL, dont le siège social est situé à B-4910 THEUX, Transvaal 63 et inscrit au Registre public de l'IRE sous le numéro B00600.

Autres cabinets professionnels :

- « CDP CB Consulting » SPRL, dont le siège social est situé à B-1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Rue de l'Hospice Communal 6 ;

- « CDP Alain Cardon » SPRL, dont le siège social est situé à B-1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Rue de l'Hospice Communal 6 ;
- « CDP Conseils » SPRL, dont le siège social est situé à B-1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Rue de l'Hospice Communal 6.

Le réseau « CdP Partners », spécialiste dans la fourniture de services d'audit, de comptabilité et de fiscalité (www.cdp-partners.be) est affilié au réseau international « UHY » (www.uhy.com).

3. Notre structure de gouvernance

Les principaux organes au sein de CDP NB & C° sont :

- l'assemblée générale des associés ;
- l'organe de gestion, composé de deux gérants (Monsieur Jean NICOLET et Madame Chantal BOLLEN).

4. Notre système interne de contrôle de qualité

CDP NB & C° applique les mesures de contrôle de qualité mises en place au sein de « CdP Partners » (guide ISQC1)

L'organe de gestion de CDP NB & C° confirme :

- que le système de contrôle interne mis en place fonctionne de manière efficace à la lumière des bonnes pratiques en vigueur au sein de la profession, dans le but d'assurer une bonne maîtrise des risques ainsi que le respect de la norme ISQC1 ;
- que les mesures visant à garantir l'indépendance du cabinet, du réseau et de ses associés font l'objet de vérifications internes spécifiques.

5. Le contrôle de qualité de l'IRE

Le dernier contrôle de qualité auquel CDP NB & C° a été soumis date de 2014.

Ni CDP NB & C°, ni aucune des sociétés de révision, ni aucun associé Réviseur d'entreprises du réseau « CdP Partners » n'ont subi au cours des dernières années une quelconque sanction disciplinaire.

6. Les entités d'intérêt public que nous auditons

Les entités d'intérêt public sont définies comme étant les sociétés cotées au sens de l'article 4 du Code des Sociétés, les établissements de crédit et les entreprises d'assurances.

CDP NB & C° n'effectue aucun contrôle légal d'entité d'intérêt public.

7. Les intercommunales, OIP et SLSP que nous auditons

CDP NB & C° exerce le mandat de commissaire auprès des SLSP suivantes :

- La Maison Liégeoise SCRL (NE 0402.416.772)
- La Maison Serésienne SCRL (NE 0403.964.913)
- La Régionale Visétoise d'Habitations SCRL (NE 0403.9014.466)
- La Société Régionale du Logement de Herstal (NE 0404.426.652)
- Le Confort Mosan SCRL (NE 0404.404.381)
- Le Foyer Centre Ardenne SCRL (NE 0478.962.244)
- Le Home Ougréen SCRL (NE 0403.857.587)
- Logivesdre SCRL (NE 0402.298.986)
- Notre Maison SCRL (NE 0240.277.017)
- Le Home Waremien SCRL (NE 0401.455.680)

CDP NB & C° a en outre exercé le mandat de commissaire au sein de la SLSP Le Foyer Malmédien SCRL (NE 0402.334.026) jusqu'au 30 juin 2013, au sein de la SLSP Le Foyer Taminois et ses Extensions SCRL (NE 0402.546.337) jusqu'au 30 juin 2014, au sein de la SLSP Le Foyer de la Région de Fléron SCRL (NE 0403.886.026) jusqu'au 30 juin 2016, au sein de la SLSP La Société de Logements Publics de la Haute Ardenne SCRL (NE 0404.356.673) jusqu'au 30 juin 2016 et au sein de la SLSP Les Habitations Sociales de Saint-Nicolas SCRL (NE 0403.987.670) jusqu'au 30 juin 2017.

CDP NB & C° exerce le mandat de commissaire auprès de la société intercommunale suivante :

- Abattoirs Publics des Arrondissements de Liège et de Waremme SCRL (NE 0239.025.519)

CDP NB & C° n'exerce aucun mandat de commissaire auprès d'une OIP.

8. Nos pratiques d'indépendance

Le réseau « CdP Partners » est particulièrement vigilant en ce qui concerne le respect des règles d'indépendance imposées aux Réviseurs d'entreprises dans l'exercice de leurs missions de contrôle.

Ainsi, tout associé qui envisage d'accepter une nouvelle mission est tenu de s'assurer que la mission envisagée n'enfreint pas les règles d'indépendance, ni n'est l'objet d'un conflit d'intérêt, et de la refuser le cas échéant.

9. Notre politique en matière de formation continue

Tous les associés et collaborateurs se conforment à la norme de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à la formation continue qui prévoit que les réviseurs d'entreprises doivent consacrer au moins 40 heures effectives par an, à atteindre sur une période de trois ans moyennant un minimum de 20 heures par an, aux activités contribuant à leur développement professionnel continu par l'amélioration de leurs connaissances professionnelles.

Par ailleurs, le réseau « CdP Partners » possède une large bibliothèque d'ouvrages spécialisés et est abonné par voie informatique à diverses revues périodiques. La documentation est accessible à tous les associés et collaborateurs.

10. Informations financières clés

Pour les informations financières, nous invitons les lecteurs à consulter les informations détaillées publiées annuellement par notre cabinet sur le site de la Banque Nationale de Belgique (www.bnb.be).

Globalement, les membres du réseau « CdP Partners » réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires en honoraires perçus pour les mandats de commissaire, ainsi que pour d'autres missions de révision, résultant ou non d'une disposition légale spécifique.

11. Principes de rémunération des associés

Les associés des entités constitutives du réseau « CdP Partners » sont rémunérés chacun dans leur entité respective.

12. Date à laquelle l'information a été mise à jour

Dernière mise à jour : 10 janvier 2018